



communauté
de communes

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 198

Objet : PRESTATION DE BROyage DES DÉCHETS VERTS

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment par ses articles L.2122.21,
L 5211-2, L.5211.9 et L.5211.10 ;

Vu l'article R2122-8 du code de la Commande Publique ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire n°40-CC230426 en date du 23
avril 2026 constatant de l'élection du Président ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 en date du 23 avril 2026 relative
aux délégations d'attribution de Président ;

Considérant qu'il est nécessaire, dans le cadre des actions du PLPDMA, d'organiser 6
prestations de broyage des déchets végétaux, effectuées par un professionnel, sur 6
communes (Mont-l'Évêque, Villers-Saint-Frambourg-Ognon, Courteuil, Rully, Thiers-sur-
Thève et Senlis) à destination des habitants du territoire de la CCSSO.

DECIDONS

ARTICLE 1

D'accepter et de signer la proposition de la société SAS LE BRIN VERT
dont le siège social est situé au 62 RUE ROLAND VACHETTE
- 60180 NOGENT-SUR-OISE pour un montant de 6 300 € HT soit 7 560 €
TTC.

ARTICLE 2

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette déci-
sion sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de
légalité.
Information en sera faite à la prochaine séance du Conseil Communautaire.



ARTICLE 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise),
- La société SAS LE BRIN VERT.

Fait à Senlis, le



Certifié exécutoire compte-tenu :
de la transmission en Sous-préfecture le
de la publication sur le site internet de la CCSSO le

25 AOUT 2026

25 AOUT 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNE DE SENLIS SUD
OISE**
43 Avenue Félix Louat
60300 Senlis
France

SAS LE BRIN VERT
62 Rue Roland Vachette
60180 NOGENT-SUR-OISE
Tél: 03.10.37.11.00

Devis N° 1884

BROYAGE DE DECHETS VERTS

Date d'émission : 28/07/2026

Période de validité : 30 jours

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	TVA	Montant HT
Forfait de 2 ouvriers paysagistes qualifiés pour une matinée de 9h à 12h avec la mise à disposition d'un broyeur pour le broyage de déchets verts INTERVENTIONS: -Le samedi 03 octobre 2026 -Le samedi 07 novembre 2026 -Le samedi 14 novembre 2026 -Le samedi 21 novembre 2026 -Le samedi 28 novembre 2026 -Le samedi 24 octobre 2026	6,00	forfaits	960,00	20%	5 760,00
Evacuation éventuelle du surplus de broyat non récupéré par les habitants -Si un camion benne: OFFERT -Si plusieurs rotations: prix au camion 90€	6,00	forfaits	60,00	20%	360,00
Participation aux frais de transport	6,00	unités	30,00	20%	180,00
Total HT					6 300,00 €
TVA 20%					1 260,00 €
Total TTC					7 560,00 €

SAS au capital de 10 000 euros
SIREN 922772736 - RCS Compiègne - NAF 8130Z
TVA intracommunautaire : FR09922772736
CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE
BIC CEPAFRPP627
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)
FR76 1627 5001 0008 0005 6878 704

Envoyé en préfecture le 25/08/2026

Reçu en préfecture le 25/08/2026

Publié le 25/08/2026

ID : 060-200066975-20260825-D2026_198-AR

S²LOW

Pour être accepté, le devis doit être daté, signé et suivi de la mention manuscrite «
40% à la signature du devis, 40% à la moitié du chantier, solde à la fin des travaux

Bon pour accord »

Signature

SAS au capital de 10 000 euros
SIREN 922772736 - RCS Compiègne - NAF 8130Z
TVA intracommunautaire : FR09922772736
CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE
BIC CEPAFRPP627

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)
FR76 1627 5001 0008 0005 6878 704